

10/06/2026

Docteur Junior – Présentation du 4 juin 2026

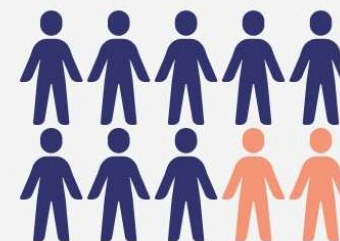
Déploiement terrains de stage Docteur Junior

Au 4 juin 2026

TERRAINS DE STAGE DOCTEUR JUNIOR

NOMBRE DE TERRAINS DE STAGE NÉCESSAIRES

112 Étudiants pour novembre 2026
mais des demandes de FST, de disponibilités et de
stages dérogatoires hospitaliers ainsi que les
interpromo entraînent une baisse en besoins de
terrain de stage ambulatoire.



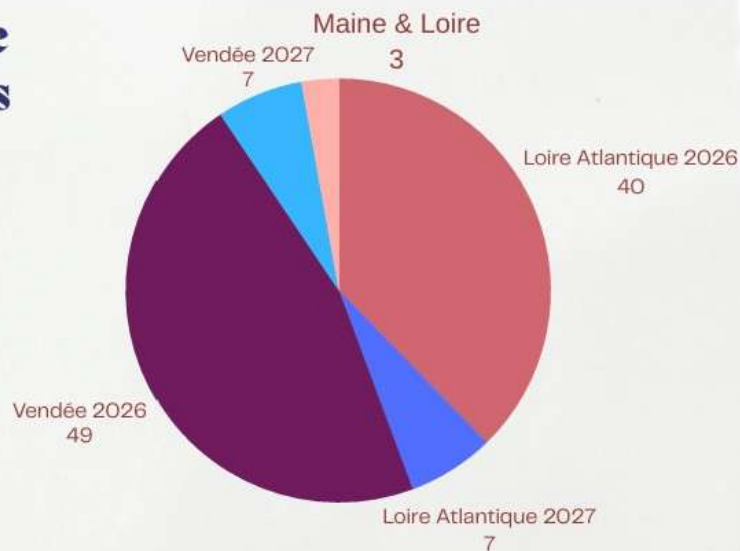
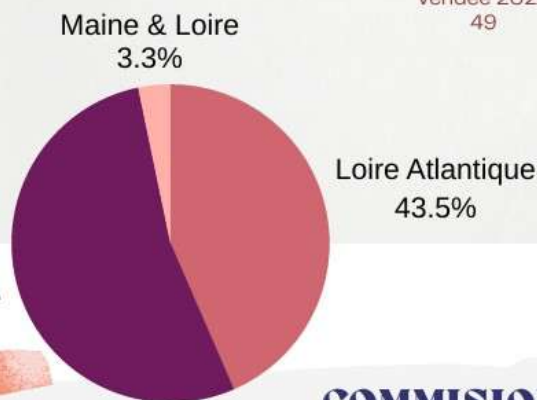
Objectif:

90 terrains de stage ambulatoires Dr Junior

Répartition des terrains de stage sur les départements

Subdivision de Nantes

Mars 2026



COMMISSION DE MAI 2026

11 MSU candidatent pour l'agrément MSU Dr Junior pour la commission de mai 2026.

Ces demandes d'agrément représentent:

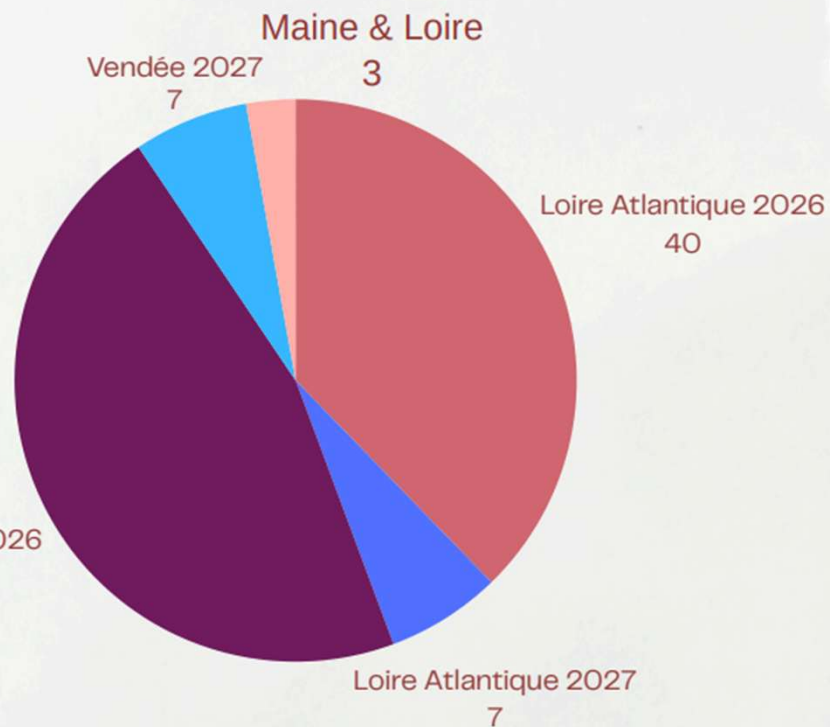
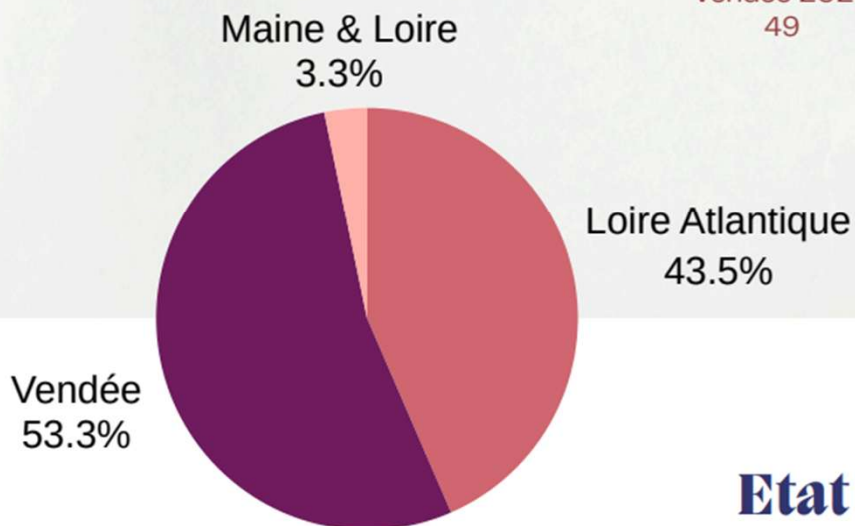
- 4 terrains de stage en Loire Atlantique
- 1 terrain de stage en Vendée

Ces derniers terrains agréés seront donc les derniers pourvus, selon les besoins.

Répartition des terrains de stage sur les départements

Subdivision de Nantes

Mars 2026

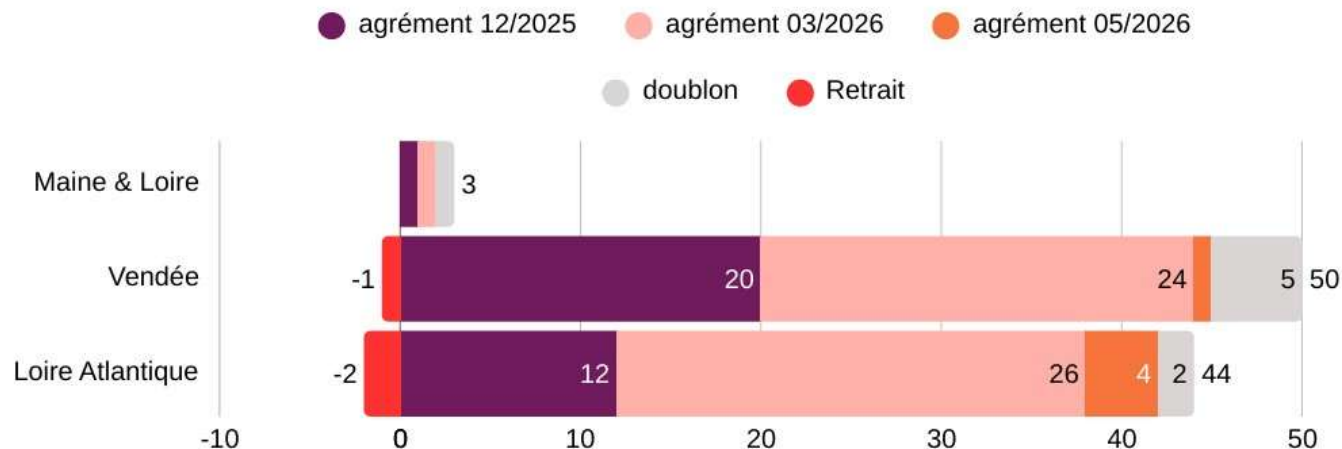


Etat des agréments sur les départements

Subdivision de Nantes

Etat des agréments sur les départements

Subdivision de Nantes



1 retrait et 1 report 2027 de 2 terrains agréés 12/2025

Aujourd'hui

Commission d'agrément 12/2025

35 lieux de stage - 89 MSU agréés

dont 8 lieux de stage en double

43 lieux de stage

- 2 terrains agréés 12/2025

Commission d'agrément 04/2026

51 lieux de stage - 108 MSU agréés

Commission d'agrément 05/2026

5 lieux de stage - 11 MSU agréés



97 terrains de stage agréés au 27 mai 2026

14 terrains de stage à l'agrément en 2027

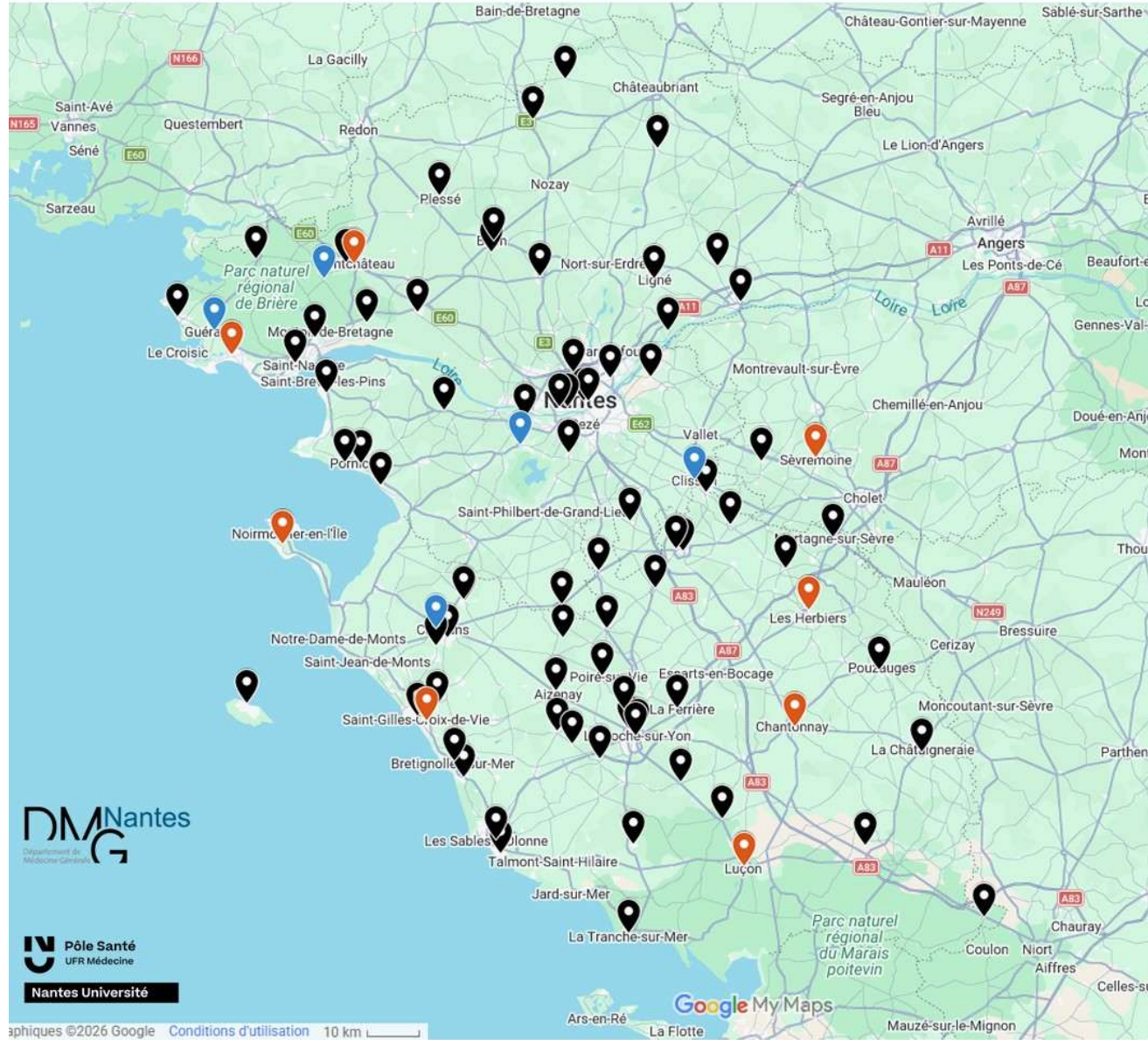
et Report de deux terrains agréés 12/25 et 05/26 sur 2027

Cartographie de répartition des terrains de stage Dr Junior

En NOIR - MSU déjà agréés

en rouge - doublon

En BLEU - commission d'agrément mai 2026

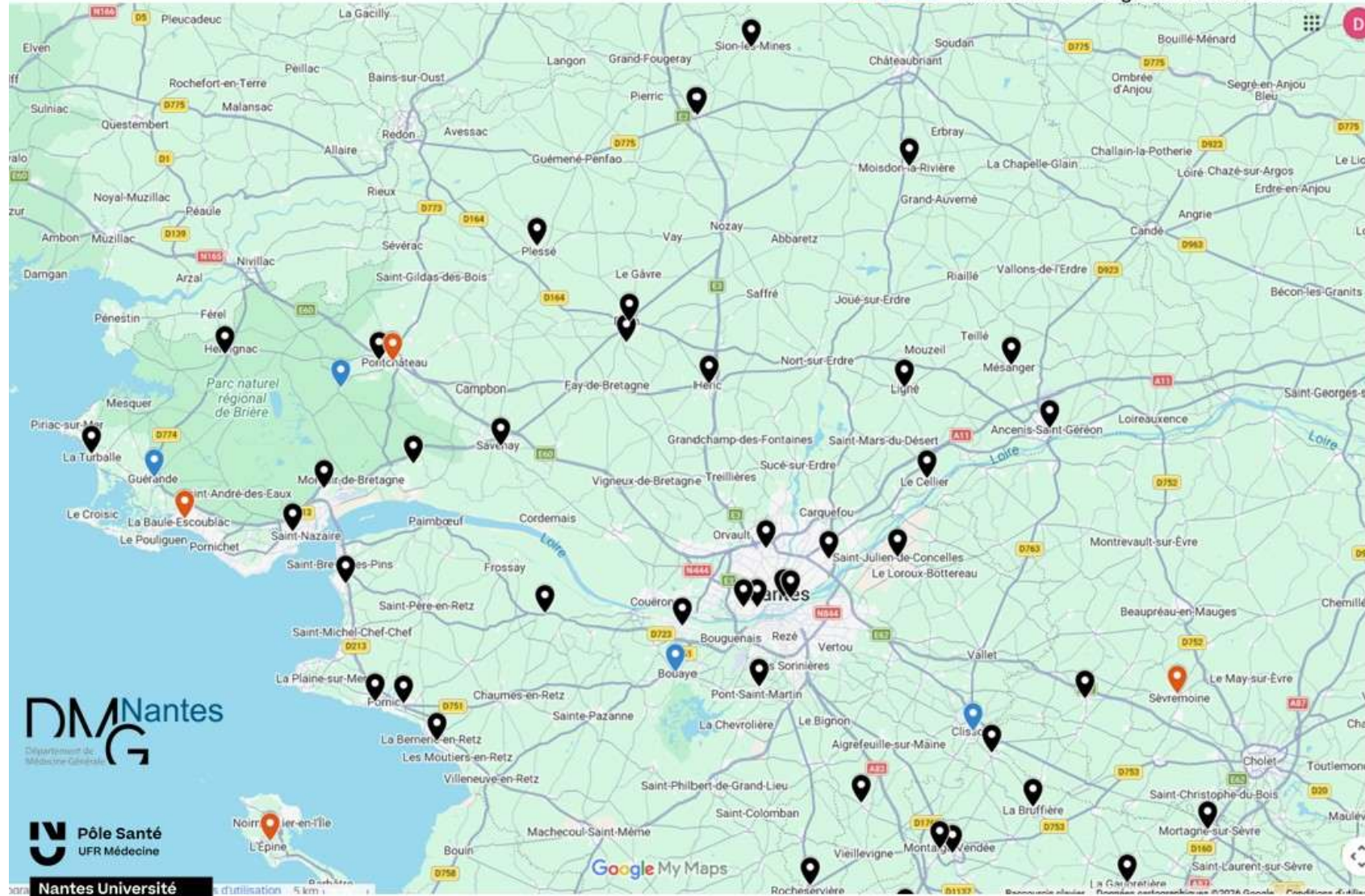


Cartographie de répartition des terrains de stage Dr Junior LOIRE ATLANTIQUE

En NOIR - MSU déjà agréés

en rouge - doublon

En BLEU - commission d'agrément mai 2026



Cartographie de répartition des terrains de stage Dr Junior

VENDEE

En **NOIR** - MSU déjà agréés

en **rouge** - doublon

En **BLEU** - commission d'agrément mai 2026



DM Nantes
Département de
Médecine Générale

Pôle Santé
UFR Médecine

Nantes Université

Le MSU encadrant le Dr Junior

Conditions d'accueil matériel

Quelles sont les conditions matérielles nécessaires pour accueillir un Dr junior



- Equipement : téléphone, TPE, lecteur Carte Vitale, ordi, logiciels, imprimante, papier, table gynéco, balance et toise (enfant - adulte), ECG, tensiomètre, stéthoscope, otoscope,...
- Trousse d'urgence partagée dans la cabinet (s'assurer date péremption des médicaments)
- Consommables: compresses, sutures, ...
- Carnet d'adresse correspondants à jour
- Secrétaire : un temps de secrétariat à distance ou au présentiel ?
- Ménage
- Electricité - eau - Internet - chauffage

Arrêté du 3 août 2023

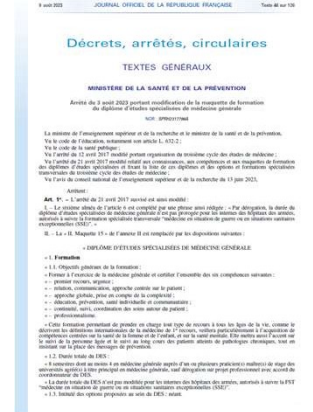
- Le stage de la phase de consolidation
 - Critères d'agrément des stages de niveau III :

Pour répondre à l'objectif de **mieux former** les étudiants au suivi des patients atteints de **maladies chroniques**, et au souhait que la 4e année soit ancrée **sur le territoire**:

la commission d'agrément prend en compte le fait que:

- ✓ le stage respecte les dispositions des articles R. 6153-2 à R. 6153-2-5 du code de la santé publique, relatives au temps de travail des étudiants de troisième cycle des études médicales;
- ✓ le terrain de stage respecte les critères d'encadrement définis dans la convention-type d'accueil en stage ambulatoire de docteurs juniors de médecine générale;
- ✓ les étudiants bénéficient d'une rétroaction pédagogique quotidienne;
- ✓ les étudiants peuvent bénéficier d'une aide en supervision indirecte à tout moment de leur pratique;
- ✓ les étudiants sont exposés à une activité incluant les consultations et les visites sur les lieux de vie des patients. Le lieu de stage fournit à l'étudiant tous les moyens pratiques pour la réalisation de ces visites;
- ✓ les étudiants soient accueillis dans des structures de soin dans lesquelles exerce **au moins un médecin en exercice**.

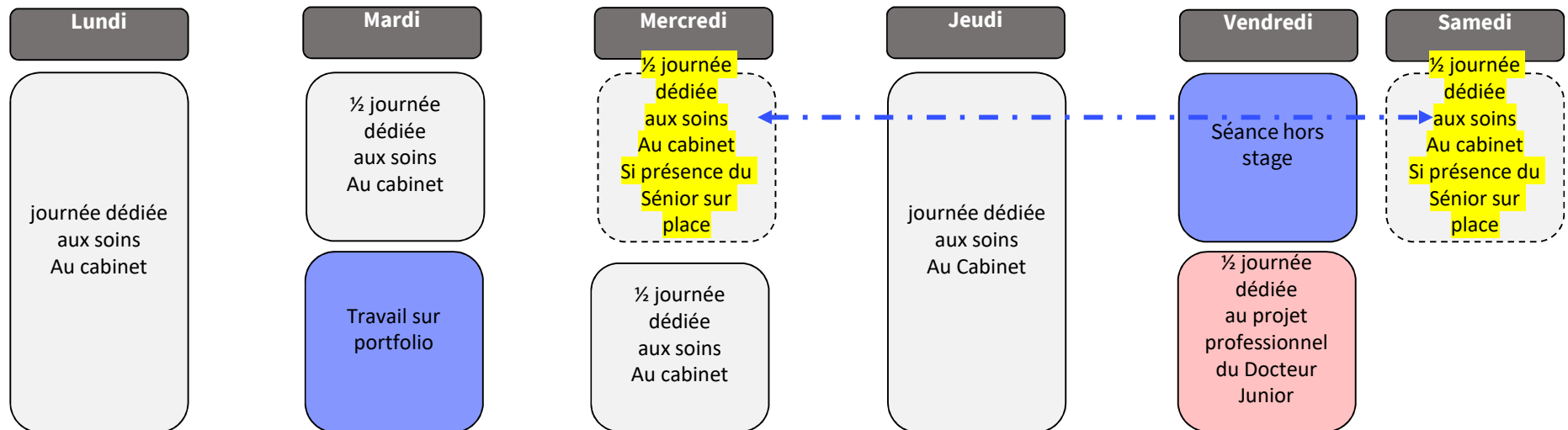
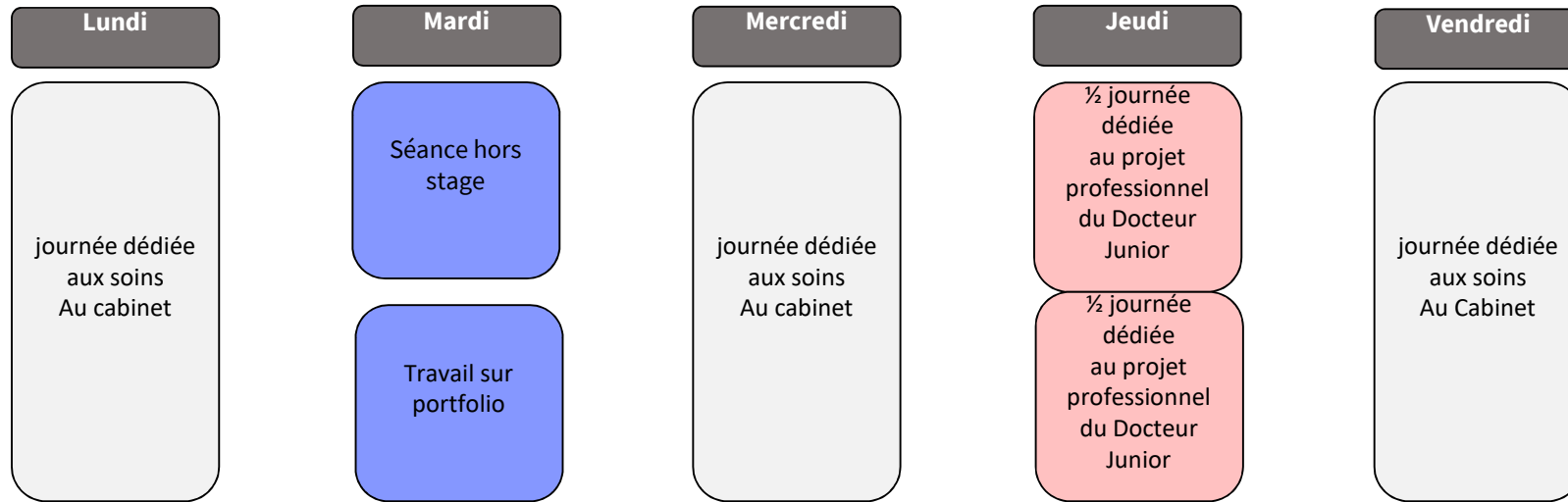
Si absence du MSU superviseur > supervision par un autre MSU d'un terrain de stage voisin (Signature d'une CONVENTION)



Le Docteur Junior



Deux exemples de Semaines-types



Le Projet Professionnel 4eme jour

Le Docteur Junior exerce en soins 4 jours par semaine : **AU CHOIX DU DJ**

Soit 3 jours dans le terrain de stage (cabinet médical/centre de santé) de leur(s)
MSU ambulatoires

+ 1 jour (= J4) dans une activité professionnalisante correspondant à leur projet professionnel

Soit en coordination (ex : EHPAD, CPTS..) : nécessité d'une convention
secondaire

Soit en activité de soins : ambulatoire, extra-hospitalière ou hospitalière :
nécessité d'un agrément spécifique (« agrément DJ-J4 »)

Soit 4 jours dans le terrain de stage (cabinet médical/centre de santé) de leur(s)
MSU ambulatoires

La Journée universitaire

Parcours PhaCo

- GEP territoriaux **OBLIGATOIRE**
- Vie Professionnelle **OBLIGATOIRE**
- Initiation à la Pédagogie
- CPAM
- SIMU 2
- Autres : atelier insomnie, groupe BALINT, relation d'aide

Autres formations

- Cours du DMG
- Formations hors DMG

Nombre de crédits

Crédits Parcours

- cours obligatoires
- cours au choix

Crédits hors Parcours

Stages

2 stages de 6 mois
Validation des 2 stages

Entretien annuel

1 entretien en février
Avec membre du DMG

Commission pédagogique

Evaluation de tous les dossiers
de 4^e année
Validation de la PhaCo

Validation de DES

Initiation à la Pédagogie

Plusieurs options disponibles :

- Être tuteur d'internes de phase socle
- Participer à des ECOS de 2^e cycle
- Accueillir un étudiant de 3^e année 2 ½ journées
- Forum des externes...

Dates à retenir pour les DJ:

- Choix de l'option pédagogie par mail en septembre
- Plénière d'accueil PhaCo: **mardi 3 novembre AM**
- Formation pédagogie : 3 novembre 2026 matin pour tutorat ou après midi pour les autres options

Validation du DES

	PS	PA 1	PA 2	PhaCo
GEP	6 / an 6 récits de GEP	6 / an 6 récits de GEP	6 / an 6 récits de GEP	4 GEP territoriaux
Recherches de GEP	2 min./an	2 min./an	2 min./an	1 / an
Parcours obligatoire	Parcours PS			Parcours PhaCo
Crédits de formation	800 crédits sur les 3 ans, dans plusieurs catégories			A définir
Stages	2 stages validés	2 stages validés	2 stages validés	2 stages validés
Entretien annuel	1 CFPP Juillet-septembre	1 EA Mars-avril	1 EA Mai-juin	1 EA Février Mars

La thèse



La thèse

Les étudiants inscrits en première année du diplôme d'études spécialisées de médecine générale avant la rentrée universitaire 2023 soutiennent leur thèse avant la fin de la phase 2, ou au plus tard trois ans après la validation de cette phase et dans le délai défini à l'[article R. 632-19 du code de l'éducation](#).

Lorsque l'université rencontre des difficultés matérielles d'organisation des soutenances de thèse en raison du nombre de préparatoires, le président de l'université peut autoriser, sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche, la prolongation de la période d'organisation de la soutenance de thèse jusqu'à la fin de la phase de consolidation pour l'ensemble des étudiants inscrits en première année du diplôme d'études spécialisées de médecine générale de cette même unité de formation et de recherche aux rentrées universitaires de 2023, 2024 et 2025.

- Université :

Dérogation collective d'un an supplémentaire à soumettre au Doyen qui proposera à la présidence de Nantes Université

- Conseil de l'Ordre :

Inscription tableau « Docteur Junior » = avoir son diplôme de thèse

Thèses - soutenances

- Organisation de soutenance avec jury imposé septembre octobre
- 1 PU-MG ou PU-PH, 1 membre du DMG, directeur(-ice-s) de thèse
+/- membre(s) invité(e-s)

Rémunérations

Rémunération pour le Dr Junior

Salaire fixe: 28495€ bruts annuels (soit 2375€ bruts mensuels)

+ **prime d'autonomie supervisée** de 5000€ bruts annuels (soit 417€ bruts mensuels)

+ deux primes forfaitaires conditionnelles :

1 ° **Prime d'activité** conditionnée à la réalisation de 200 actes ou consultations mensuels (83€ par mois soit 500€ bruts par semestre)

2 ° **Prime Territoriale** des DJ qui réalisent leur stage en **ZIP**, fixée à **1 000€ bruts par mois de stage**.

3° : Indemnités forfaitaires d'hébergement et de transport : Si elles sont maintenues sur le même modèle que pour les phases socle et d'approfondissement

Rémunération pour le Dr Junior



Rémunération du Docteur Junior en Médecine Générale

Rémunération **intégralement versée par le CHU**,
indépendamment de la facturation des actes réalisés en stage ambulatoire



Salaire fixe

Salaire fixe
(rémunération statutaire
hospitalière)



**Prime
d'autonomie
supervisée**

**Prime d'autonomie
supervisée**



**Prime
d'activité**

Prime d'activité
(200 actes/mois en moyenne
sur le semestre)



Participation optionnelle à la PDSA

- sur la base du volontariat
- sous supervision
- rémunération au forfait

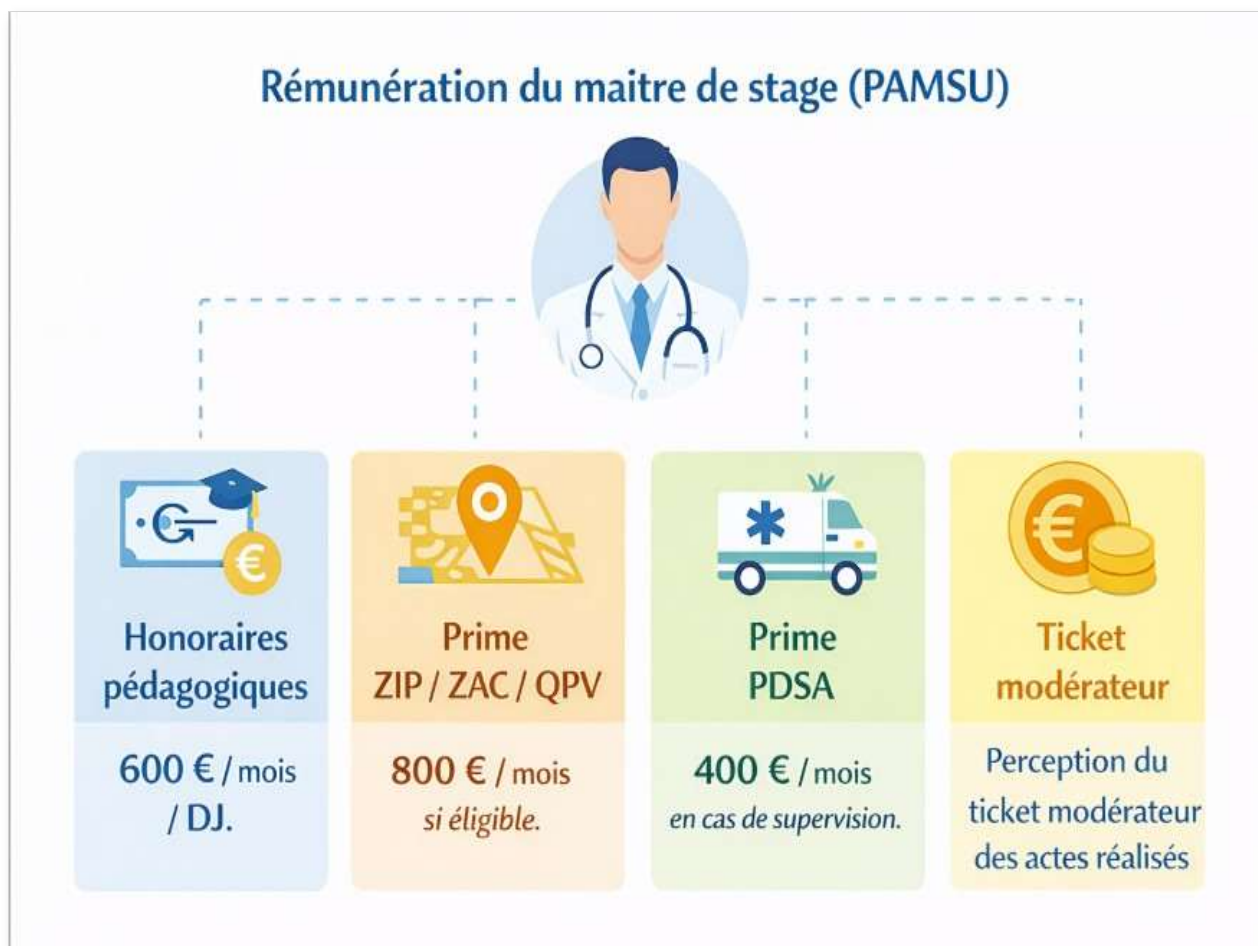


Si exercice en **Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP)**
Prime complémentaire de 1 000 € / mois

L'indemnisation pédagogique et foncière du MSU

- 1° **Honoraires pédagogiques, dont le montant est fixé à 600 euros bruts, par mois de stage et par étudiant.** Dans l'hypothèse où l'étudiant est accueilli chez plusieurs praticiens agréés-maîtres de stage des universités, les honoraires pédagogiques ne sont dus qu'une fois au prorata du temps de formation de l'étudiant auprès de chacun d'entre eux ;
-
- 2° **Perception ticket modérateur** des actes réalisés par le DJ
-
- 3° De primes conditionnelles :
 - « a) D'un montant de **800 euros bruts**, par mois de stage et par étudiant, si le praticien agréé-maitre de stage des universités exerce en **zone d'intervention prioritaire (ZIP), en zone d'action complémentaire (ZAC) ou dans un quartier prioritaire de la politique de la ville** ;
 - « b) D'un montant de **400 euros bruts**, par mois de stage et par étudiant, si le praticien agréé-maitre de stage des universités, participe à la supervision du docteur junior dans le cadre de la **permanence des soins ambulatoires mentionnée.**

L'indemnisation pédagogique et foncière du MSU



Les gardes

- Volontariat du DJ et accord du MSU
- DJ inscrit sur tableau de gardes en doublon avec MSU
- MSU joignable par téléphone
- DJ Rémunéré par son salaire (211,01 brut pour le 20h-00H)
- Tiers payant des actes revient au MSU
- Repos de sécurité de 11h après garde « de nuit » / « soir »

- Régulation médicale (4è jour): formations prévues

DÉROGATION HOSPITALIÈRE

La commission a eu lieu 20 janvier dernier.

21 internes ont demandé une dérogation hospitalière (un semestre de stage hospitalier ou extra-hospitalier sur l'année Dr Junior).

Un classement a été rendu, en lien avec la dérogation des **5%** stage hospitalier

- 5 internes en novembre 2026
- 5 internes en mai 2027

stage extra-hospitalier

- 1 interne en novembre 2026
- 1 interne en mai 2027



Procédure d'appariement

Votre procédure d'appariement en 3 Étapes



1. Préparation

Constituez votre dossier et déposez-le sur la plateforme.



2. Appariement

Exprimez vos vœux (système de cœurs) et participez aux 3 tours numériques.



3. Affectation

Validation finale de votre poste pour le semestre.

Étape 1 : Votre Dossier

Avant de pouvoir choisir, vous devez être **enregistré**.

Préparez le dossier qui comprend:

Votre CV actualisé

Une **lettre de motivation**

Autres éléments que vous jugez importants

Deadline : Dépôt impératif entre le 1er et le 31 Août 2026.



Le CV du MSU (attractivité de son cabinet)

Comment donner envie à un étudiant de postuler comme Docteur junior dans notre structure



CV - MAITRE DE STAGES UNIVERSITAIRE Docteur Junior

Pr Cyrille VARTANIAN

23, rue de La Cure
85630 BARBATRE
0664714478
cyrille.vartanian@univ-nantes.fr

MOTIVATION à être MSU DR JUNIOR.

Je souhaite accueillir un Docteur Junior en médecine générale lors de sa dernière année d'internat afin de l'aider à parachever sa formation et lui donner envie d'exercer en ambulatoire voire exercer une activité mixte. Médecin généraliste et président de copirant de la MSP de l'île de Noirmoutier, médecin coordinateur et président de CME de l'hôpital de Noirmoutier, président de la CPTS Loire Vendée Océan, je propose qu'il m'accompagne dans mes activités complémentaires et qu'il participe aux différents projets proposés par ces deux entités. Enfin, je suis également engagé dans la permanence des soins et comme médecin correspondant SAMU sur mon territoire de santé et j'encouragerai le docteur Junior à découvrir ces deux activités passionnantes.

Description du lieu d'exercice

Implantée depuis 10 ans sur le territoire, notre structure repose sur une pratique coordonnée et une approche pluridisciplinaire des soins de premier recours. Nous sommes actuellement 6 médecins généralistes, un médecin spécialiste du sommeil, 4 IDE, une IPA, un kinésithérapeute, une sage-femme avec une activité diversifiée et orientée vers la prise en charge globale des patients, la prévention, l'éducation thérapeutique et la continuité des soins. Nous organisons des actions d'éducation thérapeutique avec des parcours dans 2 thématiques, les lombalgies chroniques et les pathologies cardio-vasculaires.

Nous avons déjà une expérience dans l'accueil d'externes, d'internes de niveau 1 et d'internes SASPAS et attachons une grande importance à la transmission, la pédagogie et l'autonomisation progressive des futurs médecins. L'intégration d'un docteur junior représente pour nous une opportunité de renforcer ces missions tout en participant activement à la formation des jeunes praticiens et à leur ancrage sur notre territoire.

La dynamique collective de notre équipe, le cadre de travail bienveillant et l'organisation de nos soins (temps d'échange hebdomadaires, réunions de concertation, recours aux outils numériques, lien avec les structures locales) constituent un environnement favorable à un accompagnement de qualité.

Permanence de soins

Si je participe à la permanence de soins (OUI), voici mon implication :

Type de permanence : Effecteur posté au sein de la maison de garde ou de la maison de santé.

Secteur de garde : NOIRMOUTIER secteur 11 de Vendée

Effecteur mobile : secteur M6

Nombre de gardes semaine / an : 48

Nombre de gardes le week-end / an : 20

MODE D'EXERCICE

⇒ Cabinet de groupe

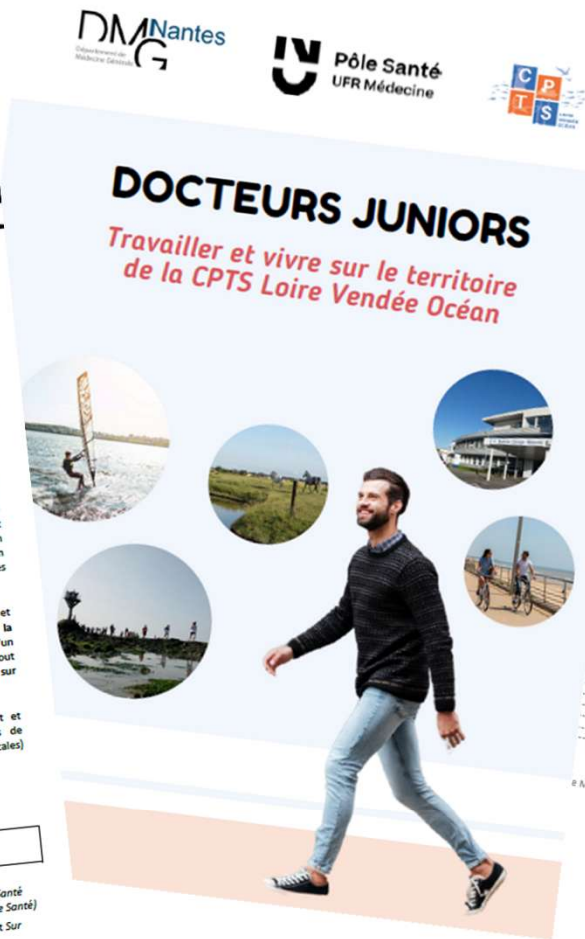
⇒ Participe à un dispositif interprofessionnel ? OUI ; MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire), CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé)

Je travaille avec un logiciel métier OUI WEDA, et je bénéficie d'un secrétariat Sur place et d'un secrétariat à distance avec Madeformed

Je reçois en moyenne 25 patients par jour.

Voici la répartition du suivi de ma patientèle en % :

Santé de la femme 10%	Santé de l'enfant 10%	Santé de la personne âgée 20%
Santé psychique 30%	Urgences / Traumatologie 30%	Visite à domicile 10%



DM Nantes
Pôle Santé UFR Médecine
CPTS

UNiversité de Nantes
Pôle Santé UFR Médecine

DOSSIER DE CANDIDATURE
DEMANDE D'AGREMENT Complémentaire
DES de Médecine Générale
Terrain de stage ambulatoire Docteur Junior

LIEU DE STAGE PRINCIPAL (LE MSU Docteur JUNIOR)

Le cabinet : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Établissement (centre santé, MSP, ESP, CLAP) : _____

Précisez : _____

TERRAIN DE STAGE (MSU EN CHARGE DE L'INTERNE / AGREMENT COMPLEMENTAIRE)

Prénom : _____

Email : _____

Titre actuel du MSU (1^{ère} année ou reconduction) : _____

Accueil d'étudiants : _____

MSU SASPAS 2^{ème} niveau Interne PRAT 1^{ère} niveau

MSU Interne SAFE (Femme / Enfant)

Intégrés participant à l'encadrement (au sein du même cabinet) du Dr Junior

Noms des MSU : _____

DESCRIPTION DU TERRAIN DE STAGE

ouverture du cabinet : _____

Professionnels exerçant dans le cabinet : (Liste des professions de santé exerçant au sein de l'interprofessionnalité) :

en d'office : odontologiste chirurgien-dentiste sage-femme

Interne : infirmier infirmier assaïée IPA

Interne : orthophoniste diététicien pédicures-podologue

Interne : orthoptiste masseur-kinésithérapeute

ancienneté (réquiescente) d'un médecin généraliste au cabinet

Remarque : Le stage en secteur ambulatoire de niveau 3 est effectué dans un ou des lieux agréés à titre de cabinet généraliste, comportant nécessairement un médecin titulaire en exercice

Année	Jan	Avr	Sept	Nov	Jan	Avr	Sept	Nov
2020	X	X						
2021	X	X						
2022	X	X						
2023	X	X						

1

Les fiches d'attractivité sont le résultat d'un travail de fond des coordinateurs de l'ensemble des CPTS 44 - 85

La Plateforme SIIMOP

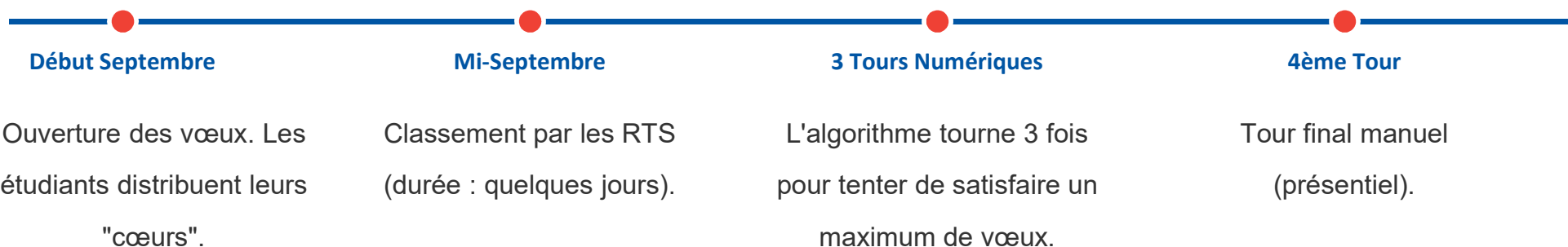
Accès et Connexion

Tout se passe sur la plateforme **SIIMOP** qui est **naionale**.

Un tutorial vous sera transmis en amont.




- L'accès se fait via vos identifiants **UNESS**.

Étape 2 : l'appariement en 3 ou 4 tours



Calendrier MATCHING (sept-oct 2026) - Proposition DGOS

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

-  DJ
-  MSU
-  Algorithme

Dates appariement Sept 26 – Mars 27



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ, DES FAMILLES,
DE L'AUTONOMIE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale de l'offre de soins

	Choix des étudiants
	Choix des RTS
	Résultats de chaque tour
	Dernier tour


Calendrier d'appariement année universitaire 2026-2027

Calendrier MATCHING (sept-oct 2026)							Calendrier MATCHING (mars-avril 2027)						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6	7
7	8	9	10	11	12	13	8	9	10	11	12	13	14
14	15	16	17	18	19	20	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	22	23	24	25	26	27	28
28	29	30					29	30	31				


Le Système de Vœux ("Cœurs")



Le processus commence par **les choix des DJ**.

- 1 Les DJ consultent la liste des terrains de stage disponibles.
.
- 2 Les DJ mettent des "cœurs" sur les terrains qui les intéressent. 
- 3 Les Maîtres de Stage (RTS) ne voient **QUE** les étudiants qui leur ont mis un cœur.
.
- 4 Les MSU classent ensuite par ordre de préférence.
.

Conseil : Ne soyez pas trop restrictifs dans vos vœux pour maximiser vos chances.



SiimOP
Appariement

Tous les postes
Candidatures

Candidature créée

Il vous reste 148 jours pour finir vos candidatures

✔ Votre dossier contient assez de candidatures

Région ARS GUYANE

Subdivisions :

Toutes

SUBDI ANTILLES-GUYANE X

11 résultats

Poste SIMPLE	Poste SIMPLE	Poste SIMPLE
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 5</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 5 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 8</div> </div> <p>ACCUEIL & TRAITEMENT DES URGENCES Poste test 7 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE PO Isabelle FERNBACH</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 3</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 3 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 6</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 6 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 10</div> </div> <p>ACCUEIL & TRAITEMENT DES URGENCES Poste test 10 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE PO Isabelle FERNBACH</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 2</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 2 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 7</div> </div> <p>ACCUEIL & TRAITEMENT DES URGENCES Poste test 9 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE PO Isabelle FERNBACH</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 1</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 1 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>	<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">DES Médecine D'urgence</div> <div style="font-size: 0.8em;">6 Mois N° 4</div> </div> <p>ACCUEIL ET RECEPTION DES URGENCES Poste test 4 CHU DE LA MARTINIQUE Jean BOUWATTIER</p> <p>SUBDI ANTILLES-GUYANE</p> <p>1 Poste(S) Ouvert(S)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div style="font-size: 0.8em;">♥♥♥♥♥</div> <div style="border: 1px solid #ccc; border-radius: 3px; padding: 2px 5px; font-size: 0.7em;">Editer ma candidature</div> </div>

- » Accéder à l'interface Responsable de Terrain de Stage
- » Accéder à l'interface Coordonnateur
- 👤 Mon Profil
- 🚑 uness assistance
- 📄 Aide contextuelle

Le 4ème Tour :

Le Tour "Manuel"

Si vous n'êtes pas apparié après les 3 tours numériques, vous passez en commission présentielle.

Participants : Coordonnateur + ARS + Doyen + le DJ

Risque : Il n'y a plus d'ordre de choix préférentiel.

Décision : L'affectation peut se faire sur un poste restant, même s'il ne faisait pas partie de vos vœux initiaux.

Étape 3 : l'affectation

A l'issue de chaque tour, SIIMOP indique le résultat de l'appariement au DJ et au terrain de stage

L'affectation réglementaire qui fait foi reste l'affectation officielle par l'ARS

Calendrier MATCHING (sept-oct 2026) - Proposition DGOS						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

CV et lettre de motivation du DJ

CV du DJ

2 pages max

1. Identité du futur Docteur Junior :

- Nom, Prénom
- Université de rattachement (notamment si subdivision avec plusieurs universités comme en Ile de France)

CV du DJ

2 pages max

1. Identité du futur Docteur Junior :

2. Informations professionnelles :

- Année d'entrée en médecine, année d'entrée en DES de médecine générale
- Parcours de stage : au-delà de la maquette qui sera la même pour tous les internes, préciser les lieux de stage (cela permet au PAMSU de voir si le parcours est ancré dans le territoire ou plus dispersé) + stage de 2e cycle
- Logiciels métiers maîtrisés
- Secteur d'installation souhaité
- Description des grandes lignes de l'activité professionnelle envisagée (temps de travail hebdomadaire, rythme des consultations, orientation d'activité et/ou profil de patientèle spécifique...)
- Si projet professionnel impliquant un stage de 6 mois dont il est prévu d'emblée qu'il ne soit pas reconductible (dispositif d'exception) : le mentionner
- Parcours de formation autre : FST, Master, PhD...
- Formations suivies (notamment si optionnels, congrès, abonnements à des revues professionnelles, tests de lecture...)
- Sujet de thèse d'exercice / Intitulé de la thèse

CV du DJ

2 pages max

1. Identité du futur Docteur Junior :

2. Informations professionnelles :

3. Autres :

- Langues parlées (avec le niveau)
- Implications associatives
- Centres d'intérêts

Lettre de motivation du DJ

1 page max

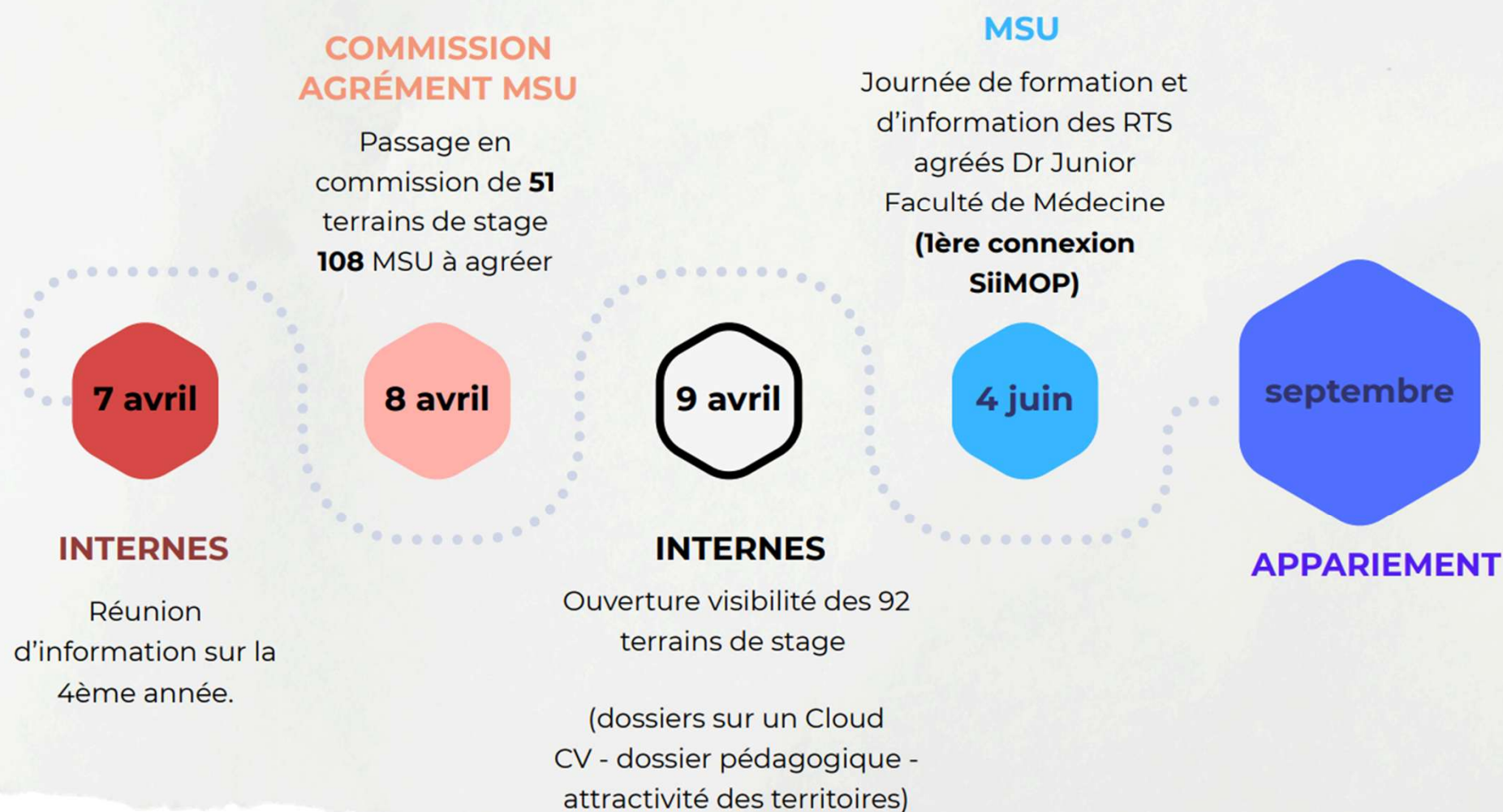
Expliquer son projet professionnel, notamment son projet d'implantation sur le secteur.

Décrire le projet du DJ souhaité pour les deux demi-journées de stage hors activité de consultation au cabinet ou, si le DJ souhaite faire deux demi-journées de soins au cabinet supplémentaires, les motivations et le lien avec le projet professionnel

Contacteur son RTS DJ +/- rencontre

Agenda et rétroplanning

RETROPLANNING



FAQ

FAQ

- **Combien d'étudiants maximum un MSU DJ peut-il accueillir ?**
- Il est recommandé qu'un MSU accueille maximum 2 étudiants de 3eme cycle simultanément sur des stages à temps plein.

FAQ

- **Les CESP seront-ils fléchés ?**

Il n'y aura pas de fléchage sur la procédure d'appariement des DJ. Les DJ ayant un CESP et le terrain de stage qui souhaite l'accueillir se classeront mutuellement en premier, ce qui garantira leur affectation.

FAQ

- **Peut-on faire le 4^e jour hors du territoire du stage ambulatoire principal ?**
- Oui, par exemple : un DJ en stage à Ancenis peut demander à faire un J4DJ au Centre de Planification et Education Familial de la Roche sur Yon.

FAQ

- **Comment s'organise la journée J4DJ territoriale hors du cabinet principal ?**
- Elle est organisée **en priorité par le DJ**, mais peut être proposée par le terrain de stage.
- Elle est encadrée par un **médecin thésé, identifié en permanence**, qui supervisera quotidiennement le DJ.
- Si elle comprend une activité de soin, celle-ci sera de façon privilégiée en autonomie et dans tous les cas supervisée. Elle nécessitera alors un **agrément** en amont.
- La structure ne recevra **pas d'indemnisation** pédagogique pour la supervision, ni d'indemnité de fonctionnement pour les frais éventuels liés à l'accueil de l'interne sur ce J4. L'étudiant ne pourra pas encaisser les actes sur cette 4^e journée hors cabinet principal.
- Plusieurs étudiants peuvent être accueillis sur une même structure sous réserve d'une organisation claire et anticipée (**tableau de service**) et de la **présence d'un médecin senior**.

FAQ

- **Peut-on faire un 4^e jour dans un stage hospitalier classique de 3^e cycle?**
- Oui, si le stage a demandé et obtenu un agrément spécifique pour ce 4^e jour.

FAQ

- **Comment sera tracée l'activité du DJ ?**
- Nous proposons un suivi par **un tableur** rempli régulièrement par le DJ et suivi par son responsable de stage. Ce document servira au suivi des plafonds de nombre d'actes (max 25/j) et au décompte pour la prime d'activité.
- Tableau de suivi à compléter chaque jour par le DJ et à signer par le MSU régulièrement :

Date	Nombre Actes total	Somme perçue au titre AMC	Nombre Actes en TP intégral	Créneau de PDSA	MSU responsable pour la journée	Signature MSU
------	--------------------	---------------------------	-----------------------------	-----------------	---------------------------------	---------------

- **Le DJ peut il consulter le samedi matin?**
- Oui:
 - Si ce temps de travail est déduit de ses demi-journées hebdomadaires.
 - Si les conditions d'encadrement (présence d'un médecin thésé) restent respectées
 - Et si la fréquence est raisonnable et négociée

- **Y-a-t-il un minimum et un maximum d'actes à réaliser par jour?**

- Le minimum d'actes doit prendre en compte un minimum d'activité pour permettre
 - au stage d'être pédagogique
 - À l'activité du DJ d'être viable financièrement dans la structure d'accueil
- Le maximum d'actes est défini à 2400 actes sur le semestre.

Ce qui correspond environ à un maximum de 25 actes par jour de consultations (semestre de 24 semaines (2 semaines de congés) à 4 jours de consultations par semaine)

FAQ

- **Comment le DJ enregistrera-t-il ses actes ?**
- Le DJ aura sa propre carte CPS pour la facturation des actes réalisés.

FAQ

- **Le DJ peut-il être médecin traitant ?**
- Le DJ pourra suivre sa propre file active mais ne pourra pas être médecin traitant (MT), c'est à chaque MSU de définir s'il accepte que les personnes suivies par le DJ (sans MT) puissent déclarer le MSU comme MT ou pas.

FAQ

- **Que se passe-t-il pendant les vacances du MSU ?**
- Le DJ ne peut pas travailler sans supervision et sans un médecin senior en exercice dans la structure. C'est pourquoi, dans le cas où il n'y a pas d'autre MSU DJ dans la structure, nous avons établi une **convention de supervision** avec un MSU extérieur à la structure qui prend le relai pendant les vacances du MSU principal.

FAQ

- **Si le stage se passe mal au bout de quelques semaines ?**
- Même procédure que pour les autres stages de 3^e cycle : envoyer un mail à
- probleme-stage-DMG@univ-nantes.fr

FAQ

- **La procédure d'appariement sera-t-elle anonymisée ?**
- Non, la procédure ne pourra pas être anonymisée, les terrains de stage verront le nom de l'étudiant qu'ils classent.

FAQ

- **Y aura-t-il plus de postes que de DJ à affecter ?**
- Non, l'appariement se fera en adéquation entre le nombre de postes nécessaire pour les étudiants et le nombre de stage ouverts.

FAQ

- **Puis-je demander une disponibilité sur la période de mon DJ ?**
- Oui, mais les demandes de disponibilité pour motif personnel seront potentiellement limitées en nombre. Pour le 1^{er} novembre 2026, ces demandes sont à envoyer avant le **31 mai 2026** (document sur le site du DMG).

IN

U

Le MSU encadrant le Dr Junior

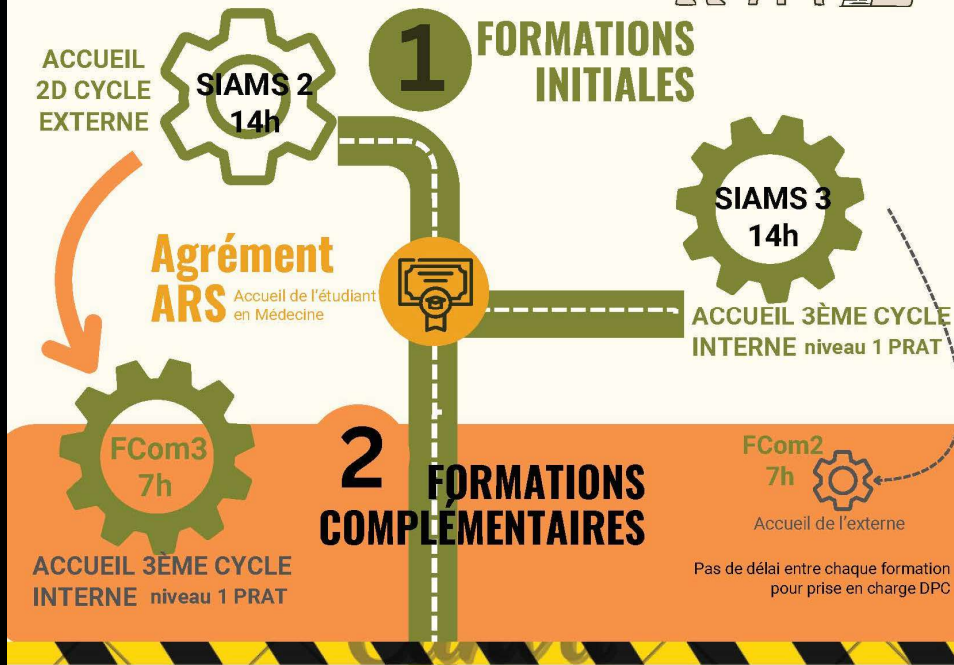
Qui est le MSU accueillant le Dr Junior?



- MSU Agréé par l'ARS
- MSU **Formé à la formation spécifique DJ** (CNGE Formation, janvier 2026)
- MSU accueillant et MSU superviseur = **même** personne (projet de cabinet)
- **Le MSU organise la présence d'un médecin en exercice** dans le cabinet
- Le RTS = MSU responsable du terrain de stage

LE PARCOURS DE FORMATION DU PAMSU

Praticien Agréé
Maitre de Stage des Universités



FORMATIONS CONTINUES

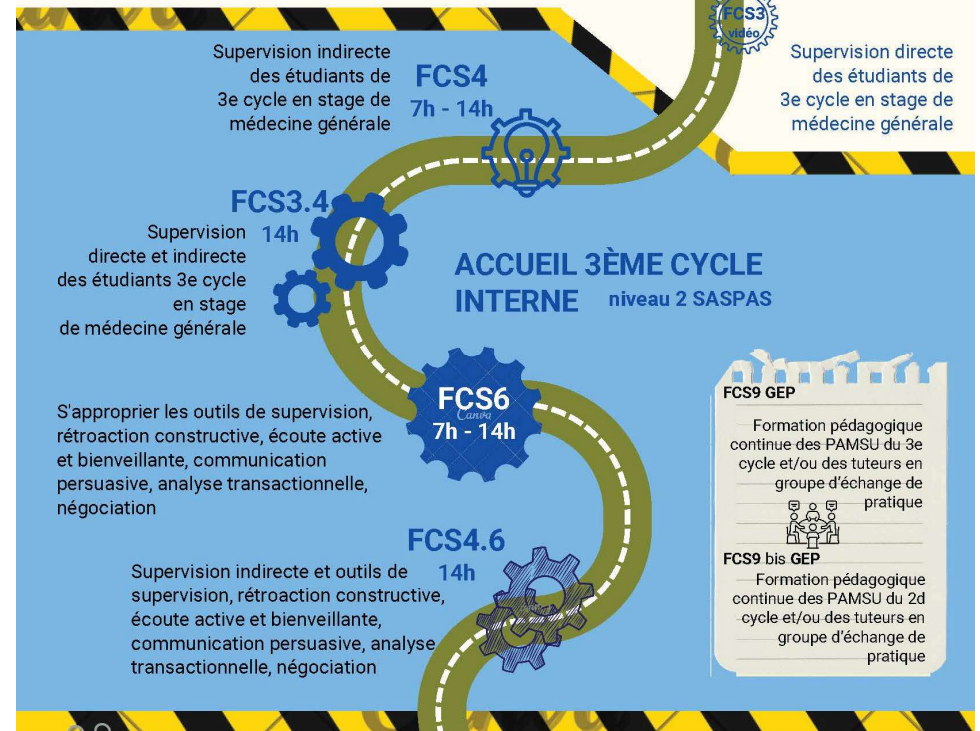
Prérequis :

- avoir débuté la formation initiale depuis plus d'un an
- et être agréé PAMSU (attestation ARS nécessaire)

But :

- Actualiser les connaissances et les compétences
- Renforcer la qualité des pratiques professionnelles.

Attention: obligation 1 an et 1 jour entre chaque formation pour prise en charge DPC



Recommandation aux médecins accueillants*

Réaliser la formation initiale SIAMS3, puis la formation continue spécifique pour l'accueil des Docteurs Juniors.

(Attention: 1 an et 1 jour entre ces formations nécessaires pour prise en charge DPC)

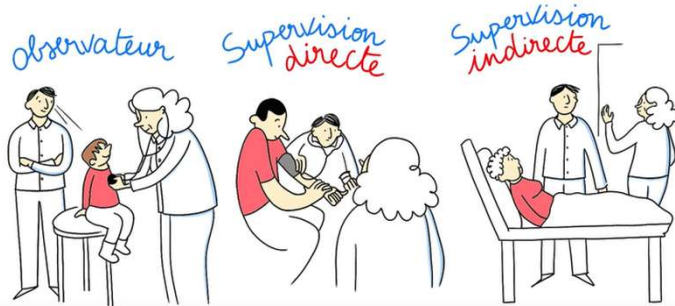
Agrément ARS complémentaire*

Formation pour l'accueil des **Docteurs Juniors** distanciel ½ j *

ACCUEIL 3ÈME CYCLE INTERNE niveau 3 Docteurs Juniors

Quelle supervision par le MSU?

3 MODALITÉS



Rétroaction pédagogique

- Disponibilité téléphonique permanente
- A quel rythme? **quotidienne**
- Combien de temps? **En fonction de la demande de l'étudiant**
- Présentiel systématique? **non**
- Présence d'un médecin sénior **obligatoire** sur le site